

Rapport annuel voté en plénière du 10 décembre 2014

L'agriculture familiale

Déclaration du groupe de l'artisanat

Ce rapport pose un diagnostic réaliste et équilibré sur la situation économique et sociale, comme sur les thématiques spécifiques des prélèvements obligatoires et du logement.

Notre intervention d'aujourd'hui est l'occasion de souligner certains points importants pour l'artisanat et de compléter quelques propositions du rapport.

La crise se prolonge en France et en Europe. L'activité économique stagne et les signes de reprise se font attendre.

Au-delà des difficultés conjoncturelles, la France est confrontée à des fragilités plus anciennes qui pénalisent son économie. Cela nécessite d'engager des réformes de fond, sans perdre de vue la trajectoire d'assainissement budgétaire.

Il faut rechercher la réduction de la dépense publique, mais de manière rationnelle. Ainsi, l'État doit avoir une politique claire et transparente pour améliorer l'efficacité économique, sociale et environnementale des dépenses publiques. Toutefois, la contrainte budgétaire ne doit pas interdire des investissements publics ciblés et favorisant la compétitivité, à l'instar des grands travaux d'infrastructures.

En parallèle, des réformes doivent impérativement être conduites, autour de projets porteurs pour l'activité et pour l'emploi. En effet, la réduction des déficits ne saurait trouver sa réponse dans une augmentation des prélèvements obligatoires, dont le niveau a conduit au « ras-le-bol fiscal » tant du côté des ménages que des entreprises.

Il faut surtout redonner aux entreprises des marges de manœuvre pour investir et embaucher. Ces dernières années, les baisses d'activité et les problèmes de trésorerie, ainsi que les défaillances ont été de plus en plus nombreux.

Certes, la crise et la concurrence sociale et fiscale entre États membres, ont largement contribué à cette situation ; mais d'autres facteurs structurels ont conforté les difficultés.

Or, aujourd'hui, l'environnement des entreprises continue de se dégrader. Le récent mouvement de mobilisation est venu rappeler l'urgence de la situation.

Il faut en effet en finir avec la complexité et l'instabilité législative et réglementaire, source d'insécurité juridique et financière, nuisible à l'investissement.

Il faut également améliorer l'accès au crédit des TPE-PME, que ce soit pour investir ou pour répondre à une insuffisance temporaire de trésorerie, mais aussi favoriser leur soutien par la Banque Publique d'Investissement.

Il faut enfin agir sur le niveau des prélèvements obligatoires.

Si le rapport reconnaît le besoin d'adaptation des régimes sociaux pour en réduire les déficits et en assurer leur pérennité, il concentre ses propositions sur la fiscalité. Sur ce point, nous saluons en particulier celle visant à soustraire de l'impôt la part des bénéfices réinvestie dans l'entreprise, que celle-ci soit soumise à l'impôt sur les sociétés ou à l'impôt sur le revenu.

Toutefois relancer l'emploi suppose également de baisser le niveau des charges sociales qui pèsent sur le travail et qui constituent une exception française.

La reprise de l'investissement implique aussi de restaurer la confiance dans l'action publique, en assurant sa lisibilité et l'adéquation entre les mesures prises et les objectifs annoncés. Nous pensons notamment à la simplification administrative et à la relance de l'apprentissage.

Enfin, il faut davantage valoriser les atouts nationaux et encourager les secteurs sources de richesse pour notre commerce extérieur.

Dans le même temps, il importe d'agir au niveau européen pour construire des projets partenariaux porteurs, pour harmoniser notre fiscalité et pour lutter contre les pratiques illégales de détachement des travailleurs.

Le groupe de l'artisanat a voté ce rapport.